

NUMÉRO
SPÉCIAL

N°23

Juin 2011

LOU BECAN

Bulletin d'informations municipales
Saint-Julien-en-Vercors

BIENTÔT LA TNT !



Un numéro spécial de Lou Becan vous est proposé pour vous informer sur le passage à la Télévision Numérique Terrestre et sur les actions à entreprendre.

par Gilles Chazot

La TNT, c'est quoi?

QU'EST CE QUE LA T.N.T?

La Télévision Numérique Terrestre est un mode de diffusion de la télévision qui permet d'avoir une excellente qualité d'image et de proposer 19 chaînes gratuites aux téléspectateurs.

Le 14 juin 2011, le passage à la télévision numérique va être effectif, c'est-à-dire que le mode de diffusion va basculer de l'analogique

au numérique. Pour continuer à recevoir la télévision il faudra vérifier si vous pouvez recevoir la T.N.T, si votre téléviseur est adapté à ce nouveau mode de diffusion. Suivant les cas vous pouvez être amenés à : acheter un adaptateur T.N.T, vérifier votre antenne, investir dans une parabole.

Lou Becan souhaite rappeler ce que vous devez faire en reprenant les informations

d'une note distribuée par le S.I.T.C.V (Syndicat Intercommunal de Télévision et de Communication dans le Vercors).

Vous pouvez aussi consulter le site www.tousaunumerique.fr qui fournit une liste à jour des antenistes et installateurs agréés.





Le passage à la TNT à Saint-Julien

QUI EST CONCERNÉ ?

Le passage à la télévision numérique concerne les foyers qui reçoivent actuellement la télévision avec une antenne orientée soit en direction de Prévalet (La Chapelle) soit en direction de Rencurel.

Ceux qui reçoivent la télévision avec une antenne en direction du Pilat ont déjà la T.N.T.

QUE SE PASSE-T-IL LES 14 ET 15 JUIN 2011 ?

L'émetteur de Prévalet va cesser d'émettre en analogique et basculer en mode d'émission numérique. Cet émetteur concerne le sud de la commune et le village. Les foyers qui recevaient la télévision par cet émetteur devront utiliser le décodeur intégré ou externe à la télévision. Le 15 juin 2011, il faudra rechercher les nouveaux canaux des chaînes de la télévision.

QUE SE PASSE-T-IL LE 20 SEPTEMBRE 2011 ?

Les trois émetteurs de Rencurel n'émettront plus. Ils desservent actuellement le nord de la commune à partir de la Martelière.

Les foyers qui utilisent une parabole pour capter la 5 et M6 devront remplacer la tête de réception par une tête universelle et le décodeur analogique par un décodeur FranceSat ou TNTSat. Une aide à la réception est possible si vous faites appel à un antenniste agréé

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS DANS UNE ZONE COUVERTE ?

En consultant le site tousaunumerique.fr ou en appelant le numéro 0 970 818 818 en fonction de l'adresse renseignée vous saurez immédiatement si vous êtes en zone couverte ou non.

COMMENT RECEVOIR LA T.N.T. ?

Sur Saint-Julien, 3 solutions sont possibles :

-Réception avec une antenne classique (pour une zone couverte par la TNT) : il faut que l'antenne soit orientée en direction de l'émetteur de La Chapelle (Prévalet) ou vers le Pilat (qui diffuse déjà la T.N.T.). Il faut que le téléviseur soit équipé d'un décodeur T.N.T interne (tous les téléviseurs achetés après mars 2008 le sont) ou avec un décodeur externe.

-Réception satellite avec une parabole (pour les zones non couvertes) : il faut une parabole et un décodeur TNTSat ou FranceSat.

-Réception avec l'abonnement Internet : il faut avoir un abonnement Internet ADSL. Orange propose la réception par satellite; SFR et Bouygues proposent la télévision par la ligne téléphonique à condition d'être à moins de 4 km (en moyenne) du central téléphonique de Saint-Julien.

QUELLES SONT LES AIDES ? (Pour les résidences principales)

-Une assistance technique par un professionnel qui se déplace chez vous gratuitement pour vous informer, régler, installer les nouvelles chaînes si vous avez plus de 70 ans ou un taux d'incapacité permanente supérieur à 80% et si vous recevez uniquement les chaînes à l'aide d'une antenne. (Contactez le 0 970 818 818.)

-Une aide à l'équipement de 25 € maximum, sous conditions de res-

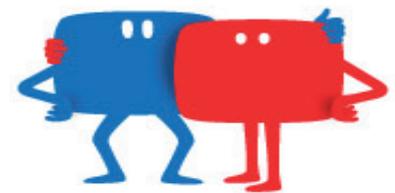
sources pour l'achat d'un décodeur T.N.T ou d'une télévision.

-Une aide à l'antenne de 120 € maximum, accordée sous conditions de ressources, pour adapter, réorienter ou changer l'antenne.

-Une aide à la réception de 250€ maximum sans conditions de ressources dans les zones non couvertes pour participer aux frais d'installation d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite ou ADSL). L'aide prend en compte toutes les factures postérieures au 1er mars 2009. Si la réception est difficile après le passage à la T.N.T., il faudra contacter un installateur agréé qui certifiera l'absence de réception et vous serez aidés.

Les formulaires d'aides peuvent être téléchargés sur tousaunumerique.fr ou retirés en mairie.

Prix d'un décodeur T.N.T.: à partir de 30€ - Prix d'un décodeur satellite: à partir de 100€



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

-Site : tousaunumerique.fr

-Numéro spécial: 0 970 818 818

-Conseiller municipal:

Gilles Chazot : 04 75 02 43 39

-Mairie Saint-Julien :

Delphine Grève : 04 75 45 52 23

PROCHAINE PARUTION DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL LOU BECAN SOUS UNE FORME COMPLÈTE : DÉBUT JUILLET.

ASSOCIATIONS ET ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS, N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER LA MAIRIE POUR DIFFUSER VOS INFORMATIONS.